



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des affaires juridiques  
et institutionnelles

Pôle des affaires juridiques

Affaire suivie par  
[daji.delegations@utoulouse.fr](mailto:daji.delegations@utoulouse.fr)

Décision n° 2026\_OR\_075



Délégation de signature

## LA PRÉSIDENTE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 711-11, L. 712-1, L. 712-2, L.713-1, et R. 719-79 ;  
Vu le décret n° 2024-1156 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université de Toulouse et approbation de ses statuts ;  
Vu la délibération du conseil d'administration n° 2010/06/87 en date du 7 juin 2010 relative à la publication des délégations de signature sur le site internet de l'université ;  
Vu la délibération du conseil d'administration n° 2025/04/CA-036 en date du 7 avril 2025 portant Madame Odile Rauzy à la présidence de l'Université de Toulouse ;  
Vu la nomination de Monsieur Xavier Bouju en tant que directeur de l'unité de recherche Fédération de recherche matière et interactions (FeRMI).

## DÉCIDE

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation de signature est donnée à Monsieur Xavier Bouju, directeur de l'unité de recherche Fédération de recherche matière et interactions (FeRMI), à l'effet de signer, au nom de la présidente de l'université, dans le cadre de ses attributions et compétences, les actes et décisions suivants :

#### 1.1 Domaine financier

Centre de responsabilités budgétaires	Centre financier
N2_304 SDM	304R17 FeRMI

- engagements juridiques de dépenses de fourniture, de service, de travaux, de personnel (vacations et heures complémentaires) et de mission, inférieurs à 50 000 € HT par acte, après vérification de la disponibilité des crédits et de la régularité de l'achat pour le centre financier ci-dessus ;
- certifications et liquidations du service fait (états de frais de déplacement, factures, état des heures complémentaires et vacations) de ce même centre financier ;
- certifications de l'acquisition du droit pour les recettes de ce même centre financier.

#### 1.2 Domaine de la gestion du personnel

- actes concernant les personnels fonctionnaires, contractuels et auxiliaires affectés à l'unité de recherche excepté ceux dont le directeur est personnellement bénéficiaire :

- les ordres de mission des personnels placés sous son autorité ;
- les autorisations d'absence et de congés annuels des personnels placés sous son autorité ;
- les vérifications et constatations de l'exécution du service fait (heures et obligations de service) ;
- les conventions de stage et d'accueil dans l'unité de recherche ;
- les actes relatifs à la gestion des horaires, des plannings de travail et des modalités de travail.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Xavier Bouju, délégation est donnée à Monsieur Jan Berger, directeur adjoint de l'unité de recherche Fédération de recherche matière et interactions (FeRMI), à l'effet de signer, au nom de la présidente de l'Université de Toulouse, l'ensemble des actes mentionnés à l'article 1<sup>er</sup> de la présente délégation.

## Article 3

La présente décision prend effet à compter de sa date de publication, après transmission à Madame la Rectrice de région académique, chancelière des universités. Elle prend fin au plus tard à la fin du mandat du délégataire ou jusqu'à la désignation du successeur du délégant lorsqu'il cesse ses fonctions.

## Article 4

Toute subdélégation de signature est prohibée.

## Article 5

La présente décision est soumise à publicité, elle sera affichée dans les locaux de l'unité de recherche et sur le site internet de l'université.

## Article 6

Le directeur général des services de l'Université de Toulouse est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Toulouse, le 17/06/2026

La délégante,  
La présidente de l'Université de Toulouse,

Odile Rauzy

La Présidente,  
Odile RAUZY



Le délégataire,  
Le directeur de l'unité de recherche  
Fédération de recherche matière et  
interactions (FeRMI),

Xavier Bouju

The image shows a black rectangular redaction box covering the signature of Xavier Bouju. Below the redaction is the signature 'Xavier BOUJU' in a cursive font. At the bottom of the signature area, there is a small checkmark and the text 'Certifié par /you sign'.

Le suppléant,  
Le directeur adjoint de l'unité de  
recherche Fédération de recherche  
matière et interactions (FeRMI),

Jan Berger

The image shows a black rectangular redaction box covering the signature of Jan Berger. Below the redaction is the signature 'Jan BERGER' in a cursive font. At the bottom of the signature area, there is a small checkmark and the text 'Certifié par /you sign'.